

Conseil Municipal - Vœux de M. le Député-Maire

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : «C'est dommage qu'il y ait beaucoup d'absents car c'est une séance très agréable pour le Maire, non pas parce qu'il n'y a pas de questions épineuses, mais simplement parce que c'est l'occasion, en cette première séance de l'année, de remercier tous ceux d'entre vous, et ils sont nombreux, qui m'ont transmis leurs vœux, non seulement pour ma personne mais aussi pour la Ville et le Conseil Municipal.

A mon tour je vous présente aux uns et aux autres tous mes vœux pour cette année 1990, notamment dans vos fonctions de Conseillers Municipaux, que ces fonctions se fassent dans les meilleures conditions, que chacun continue de pouvoir s'exprimer en toute liberté, même quand ce sont des sottises qu'il doit dire ; cela fait partie des choses intéressantes.

Notre séance de ce soir comporte peu de questions à l'ordre du jour et se terminera -comme nous en avons pris l'habitude lorsque Joseph ROTH était parmi les membres de l'Opposition de ce Conseil, par une dégustation de galettes des rois offertes par Froment 2000. C'est une reprise qui est faite par Damien ROTH cette fois, les galettes sont là qui vous attendent. Donc si vous êtes suffisamment sages, nous pourrons croquer la galette ensemble après ce Conseil Municipal !».

Dont acte.